



DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 octobre 2023

DATE DE CONVOCATION

20 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt-six octobre** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Bernard NAVILLON), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir de M. Daniel CHETTA), M. Guy MORELLE, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Martial MATHIRON), Mme Maïté COUBAT (pouvoir de M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Paul MURANO (pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA), M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON).

Étaient excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir à M. Paul MURANO), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel CHETTA, (pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN), M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Jérôme THÉVENEAU), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Bernard NAVILLON (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), Mme Christine NIRLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Claude VERDREAU (pouvoir à Mme Maïté COUBAT).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, 3^{ème} Vice-président délégué aux Finances, aux Moyens Informatiques, aux Personnels et à la Modernisation de l'Administration.

26/10/2023/04

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	24
VOTANTS :	31

Objet : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : Modification n°1/2023 de la composition par désignation de nouveaux membres

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu, l'article 1609 nonies C, IV, du Code Général des Impôts (CGI),

Vu, les statuts de la Communauté de Communes actuellement en vigueur,

Il est rappelé que les groupements soumis au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ont l'obligation d'instaurer une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission contribue à garantir l'équité financière entre les Communes et la Communauté de Communes en apportant la transparence et la neutralité des données financières. Elle a pour rôle principal de procéder aux évaluations financières liées aux transferts de compétences entre la Communauté de Communes et ses communes membres.

Cette commission est créée, conformément aux dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, entre la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et ses communes membres.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Par délibération n°08/09/2020/03, portant « Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) » adoptée par le Conseil Communautaire de la Plaine Dijonnaise lors de la séance plénière en date du 08 septembre 2020, le Conseil communautaire a fixé à deux (2), le nombre de représentants pour chaque commune (un membre titulaire et un membre suppléant) et a procédé à leur désignation comme suit :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Dominique JANIN	Anne-Sophie BOISSON
Marie-Françoise DUPAS	André LONCHAMP
Alain LEFEVRE	Guy MORELLE
Jean-Pierre COLOMBERT	Jérôme REMY
Jean-Luc MAHIEU	Bernard SOUBEYRAND
Vincent CROUZIER	Phillipe PETIT
Jean-Luc AUCLAIR	Isabelle DELABAYS
François BIGEARD	Benjamin BONIN
Cédric PERRIER	Françoise GAUTHEROT
Corinne PRIN	Martial PARIZOT
Daniel RIANDET	Patrice ESPINOSA
Christian MARTINENT	Bernard NAVILLON
Denis KIENE	Catherine MAROTEL
Daniel CHETTA	Daniel SUTY
Christiane PROST	Éric DE LAMARLIÈRE
Jean-Marie FERREUX	Laurence SCHERRER
Stéphanie PEPIN	Emmanuel PONTILLO
Catherine BERTET	Claude VERDREAU
Marie-Paule FONTAINE	Evelyne MONNOT
Sébastien BONNOT	Maryline GRANDIOWSKY
Sébastien BONIN	Gilles BRACHOTTE
Simon GEVREY	Éric MOUREY

Afin de donner suite à des modifications dans la composition des Conseils Municipaux des communes de BEIRE-LE-FORT, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, LONGEAULT-PLUVAULT et LONGECOURT-EN-PLAINE, il convient de désigner de nouveaux membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Pour les titulaires :

- CHAMBEIRE - Monsieur Jean-Luc MAHIEU.

Pour les suppléants :

- BEIRE-LE-FORT - Monsieur André LONCHAMP,
- COLLONGES-ET-PREMIÈRES - Monsieur Philippe PETIT,
- LONGEAULT-PLUVAULT - Monsieur Daniel SUTY,
- LONGECOURT-EN-PLAINE - Monsieur Éric DE LAMARLIÈRE.

Considérant que, par les délibérations mentionnées ci-dessous, les communes proposent les remplacements suivants :

En tant que membre titulaire :

- CHAMBEIRE : délibération n°2023-7-2 en date du 05/07/2023, proposant le remplacement de Monsieur Jean-Luc MAHIEU par Monsieur Patrice LIEBELIN,

En tant que membre suppléant :

- BEIRE-LE-FORT : délibération n°2023-15-1 en date du 11 juillet 2023, proposant le remplacement de Monsieur André LONCHAMP par Monsieur Michel CLÉMENT, en qualité de délégué suppléant,
- COLLONGES-ET-PREMIÈRES : délibération en date du 12 octobre 2022, proposant le remplacement de Monsieur Philippe PETIT par Monsieur Emmanuel ORFAO, en qualité de délégué suppléant,
- LONGEAULT-PLUVAULT : délibération n°14 en date du 18 septembre 2023, proposant le remplacement de Monsieur Daniel SUTY par Monsieur Thomas DEHER, en qualité de délégué suppléant,
- LONGECOURT-EN-PLAINE : délibération n°10/06/2022 date du 08 juin 2022, proposant le remplacement de Monsieur Éric DE LAMARLIÈRE par Monsieur Paul MURANO en qualité de délégué suppléant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE**, au scrutin secret, à l'unanimité, les nouveaux délégués auprès de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) comme suit :

En tant que membre titulaire :

CHAMBEIRE : Monsieur Patrice LIEBELIN en remplacement de Monsieur Jean-Luc MAHIEU,

En tant que membre suppléant :

BEIRE-LE-FORT : Monsieur Michel CLÉMENT en remplacement de Monsieur André LONCHAMP,
 COLLONGES-ET-PREMIÈRES : Monsieur Emmanuel ORFAO en remplacement de Monsieur Philippe PETIT,
 LONGEAULT-PLUVAULT : Monsieur Thomas DEHER en remplacement de Monsieur Daniel SUTY,
 LONGECOURT-EN-PLAINE : Monsieur Paul MURANO en remplacement de Monsieur Éric DE LAMARLIÈRE.

- **ACTE** la nouvelle composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), comme suit :

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Dominique JANIN	Anne-Sophie BOISSON
Marie-Françoise DUPAS	Michel CLÉMENT
Alain LEFEVRE	Guy MORELLE
Jean-Pierre COLOMBERT	Jérôme REMY
Patrice LIEBELIN	Bernard SOUBEYRAND
Vincent CROUZIER	Emmanuel ORFAO
Jean-Luc AUCLAIR	Isabelle DELABAYS
François BIGEARD	Benjamin BONIN
Cédric PERRIER	Françoise GAUTHEROT
Corinne PRIN	Martial PARIZOT
Daniel RIANDET	Patrice ESPINOSA
Christian MARTINENT	Bernard NAVILLON
Denis KIENE	Catherine MAROTEL
Daniel CHETTA	Thomas DEHER
Christiane PROST	Paul MURANO

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Jean-Marie FERREUX	Laurence SCHERRER
Stéphanie PEPIN	Emmanuel PONTILLO
Catherine BERTET	Claude VERDREAU
Marie-Paule FONTAINE	Evelyne MONNOT
Sébastien BONNOT	Maryline GRANDIOWSKY
Sébastien BONIN	Gilles BRACHOTTE
Simon GEVREY	Éric MOUREY

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 26 octobre 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER